

Image not found or type unknown



Comment declarer les argents

Par **Julie**, le **07/05/2012** à **22:55**

Bonjour,

Je suis une Allemande et j'ai mon propre site internet en Allemagne . Plusieurs agences immobilières françaises ont réussi de vendre ses biens grâce à mon site. Je veux savoir est ce que sera légal si ces agences vont me rémunérer ? Et comment je peux déclarer ses argents si je ne travaille pas en immobilier ? J'habite en France.

Merci par avance